

Reg PA

N A T O C O N F I D E N T I E L

ORIGINAL : FRANCAIS
15 février 1978

DOCUMENT DE TRAVAIL
AC/127-WP/560

COMITE ECONOMIQUE

RDA : LES REPERCUSSIONS POUR LA RDA DE L'INTEGRATION
ECONOMIQUE AU SEIN DU COMECON

Note de la Délégation allemande

1. Dès le début de 1976, les pays membres du Comecon ont mis en pratique un "plan concerté relatif aux mesures d'intégration multilatérales", et cela sur la base du "programme-complexe pour l'approfondissement et le perfectionnement de la coopération et du développement de l'intégration économique socialiste" de 1971. Ces mesures d'intégration sont fondées sur des méthodes en principe connues et appliquées depuis des années. Elles prévoient entre autres :

- des projets bi- et multilatéraux dans le domaine de la recherche et du développement,
- des projets multilatéraux de spécialisation et de coopération,
- des investissements en commun, en vue d'assurer, à long terme, l'approvisionnement en matières premières et en énergie.

2. Il s'agit donc de projets contribuant d'abord et directement à la réalisation des objectifs affichés de l'intégration économique de l'Est, à savoir :

- diminution des frais grâce à la division du travail,
- meilleur approvisionnement,
- réalisation de taux de croissance élevés,
- extension rapide du commerce intrabloc,
- stabilité économique.

Le présent document contient : 1 Annexe

N A T O C O N F I D E N T I E L

3. En ce qui concerne l'U.R.S.S., l'importance du processus d'intégration pour elle réside par ailleurs dans les dépendances qui se créent ainsi que dans l'exploitation maximum du potentiel économique et scientifique des autres pays du Comecon pour renforcer sa propre suprématie. Cette raison, à elle seule, explique pourquoi l'U.R.S.S. juge très positif le processus dans son ensemble et cherche sans cesse à étendre et à intensifier la coopération. Cependant l'attitude dilatoire des gouvernements au sein des organes consultatifs et exécutifs du Comecon (= sauvegarde de la souveraineté nationale en accord avec les statuts), a empêché, au moins jusqu'à présent, la progression rapide de l'intégration économique, ainsi que la coordination efficace de l'ensemble des plans économiques.

4. Conformément au principe de l'unanimité au sein du Comecon, où les décisions ne sont prises que par les pays intéressés et ne sont valables que pour ceux-ci, les accords conclus jusqu'à présent sont pour la plupart des accords de coopération se limitant à confirmer l'existence des structures économiques actuelles. Ces accords ne perturbent pas le développement des industries nationales, et, en général, ne créent aucune dépendance. Quant à leur contenu, il ne s'agit de guère plus que d'accords bilatéraux ordinaires relatifs à l'échange de marchandises.

5. Il n'est pas étonnant, pour ces raisons, que le Comecon ne fasse état de ses projets et de ses succès qu'à partir d'exemples bien choisis, et en se bornant, par ailleurs, à des indications globales et peu circonstanciées, telles que l'addition de chiffres impressionnants, l'énumération des accords et de conventions, de projets et des sujets, des institutions de recherches participantes, des entreprises, etc.

6. A en juger par les indications ainsi publiées, il existe une coopération intense entre la R.D.A., d'un côté, et l'U.R.S.S. et les autres pays de Comecon, de l'autre. Le plus grande partie des accords concernent des projets communs de recherche et de développement, mais aussi la construction et l'utilisation en commun d'installations, la spécialisation pour certains produits et la coopération au sein d'organisations économiques dites internationales et intergouvernementales. Il n'y a pas de doute que la R.D.A. tire profit de beaucoup de ces accords et les aurait conclu et mis en oeuvre même sans pression de la part de l'U.R.S.S. ou du Comecon, c'est-à-dire en poursuivant ses propres intérêts économiques.

7. La pénurie de la R.D.A. en matières premières, et la nécessité permanente qui en résulte d'augmenter les exportations

et d'améliorer leur structure se trouvent au centre de ces intérêts. Par conséquent, pour la R.D.A., la part des produits "spécialisés" dans l'exportation totale, est beaucoup plus importante que la part correspondante du côté importation.

8. A part cela, la R.D.A. a été obligée - indépendamment du principe de l'unanimité - de conclure des accords visant précisément à dissoudre des structures économiques traditionnelles pour créer de nouveaux centres de recherche et de production. La R.D.A., qui a atteint un niveau scientifique élevé dans le domaine de la recherche et du développement, et qui produit à un niveau technique également élevé, se trouve parfois dans le rôle du premier de la classe, jaloué et observé, de façon méfiante, par ses camarades. Il s'arrête parfois pour attendre les autres, dans l'intérêt de la solidarité de la classe. Le Comecon accepte le fait qu'une telle attitude peut avoir une influence défavorable non seulement sur les structures économiques traditionnelles, développées en R.D.A. pendant des décennies, mais aussi sur les résultats de la production des structures nouvellement organisées et créées.

9. Par ailleurs la solidarité pratiquée jusqu'à présent dans les domaines de la spécialisation et de la coopération n'est pas toujours sans faille. L'U.R.S.S. notamment profiterait volontiers de ses "monopoles", créés à la suite d'accords de spécialisation au sein du Comecon, pour exiger de ses partenaires des prix trop élevés. A l'égard de la R.D.A., elle aurait ainsi abusé, à plusieurs reprises, de sa position dominante dans le domaine de la construction de centrales nucléaires. La R.D.A. se plaint de la concurrence sur les marchés capitalistes, des entreprises roumaines, hongroises, bulgares et polonaises, qui vont jusqu'à pratiquer des prix inférieurs à ceux de la R.D.A., concurrence qui est contraire aux accords de spécialisation. Non seulement l'U.R.S.S. mais aussi les autres pays du Comecon n'hésitent pas, le cas échéant, à profiter des possibilités de vente dans les pays occidentaux, au détriment de leurs obligations de livraison vis-à-vis des partenaires du Comecon. Depuis peu, les offres de soude, faites par des entreprises de produits chimiques bulgares et polonaises, menacent la position de la R.D.A. sur les marchés en Hongrie et en Tchécoslovaquie. La construction mécanique de la R.D.A., qui joue un rôle prédominant au sein du Comecon, s'oppose sans succès à ce que ses obligations de livraison de machines, d'équipements et de moyens de transport, vis-à-vis de ses partenaires, soient fixées, en partie, sous forme de quota par rapport à la production totale, procédure qui porte atteinte à la capacité concurrentielle de la R.D.A. sur les marchés occidentaux tant sur le plan quantitatif que qualitatif. C'est surtout pour le développement et la fabrication de tours que la R.D.A. a été mise à l'écart, suite à des décisions du Comecon, portant sur la concentration de ce secteur de sorte

AC/127-WP/560

- 4 -

qu'il ne lui reste que le marché du Comecon, tandis que les industries soviétiques et polonaises se sont assurées les positions, devenues libres, sur le marché occidental.

10. De plus, les exemples ne manquent pas où des accords de spécialisation se sont révélés, entièrement ou partiellement, impossibles à réaliser, et où des travaux de recherche et des productions arrêtés ont dû être repris plus tard (Voir annexe page 1). Soient mentionnées, encore une fois et en marge, à cette occasion, les livraisons de pétrole brut, de qualité insuffisante, de l'U.R.S.S. à la R.D.A.

11. Compte tenu du fait que les partenaires du Comecon ne font pas toujours honneur, ni dans la mesure envisagée, ni dans celle nécessaire à l'économie de la R.D.A., à leurs obligations de livraison, surtout en ce qui concerne les produits industriels, des réflexions sont en cours actuellement, en R.D.A., susceptibles de présenter les soi-disant progrès d'intégration sous un jour relativement peu favorable. Ces réflexions visant principalement à donner la priorité à la satisfaction des propres besoins - malgré la spécialisation et la coopération, et non grâce à elles - pourraient amener la R.D.A. à s'orienter dans le même sens que celui poursuivi par l'U.R.S.S., en sa qualité de puissance prédominante et d'initiatrice, dès le début des efforts d'intégration.

12. Au fond, aucun des pays participant au commerce intra-bloc, ne sait si les "affaires" bilatérales d'échange d'une marchandise contre une autre lui procurent un bénéfice ou non. Il est d'autant plus difficile de mesurer ou d'évaluer les avantages ou désavantages qui tire par exemple la R.D.A. de sa participation, à l'intégration économique socialiste et aux projets communs de recherche et de développement. Compte tenu du fait que des facteurs de base importants pour estimer la valeur des biens apportés, des dépenses et des recettes font défaut, à savoir des prix économiques et des taux de change, la question se pose de savoir si en ce moment un tel relèvement est après tout envisagé et recherché. L'existence des "associations économiques internationales" et "entreprises gérées en commun" n'est pas en contradiction avec cette question, car l'importance de ces institutions, au niveau de l'économie nationale, est encore insignifiante, au moins pour le moment. Il est bien possible que les "associations économiques internationale", dont les capitaux sont limités, obtiennent de bons résultats, en conformité avec les objectifs qui leur ont été assignés lors de leur fondation, mais leurs activités, toujours selon les buts assignés, se limitent à des travaux aux alentours de la production et de la vente (études de marché, unification de normes, organisation de foires et expositions, etc.).

13. Pour la période de 1976 à 1980, la R.D.A. prévoit un renchérissement global de 45% à 50% des matières premières nécessaires (probablement sur la base de début 1976). Les principales causes de cette hausse des prix sont l'augmentation des frais d'exploitation dans les mines du pays, les idées que se font les pays du "tiers monde", fournisseurs des matières premières, de la fixation des prix, idées motivées plutôt par des considérations politiques qu'économiques, et d'adaptation des prix des matières premières, pratiqués à l'intérieur du Comecon, à la situation sur le marché mondial. Selon des renseignements fournis par la R.D.A., celle-ci doit faire face à des charges supplémentaires, ayant été et étant toujours obligée, dans le cadre de "l'intégration économique socialiste", de produire, pour ses partenaires, certains produits à forte proportion de matières premières.

14. Un montant de 8 milliards de marks/R.D.A. est prévu, selon le plan quinquennal 1976-1980, pour la participation de la R.D.A. aux projets d'investissement communs dans les pays partenaires du Comecon, en vue d'assurer leur approvisionnement en matières premières et en énergie. En compensation, la R.D.A. bénéficiera, plus tard, entre autres, d'un abattement sur les prix des produits correspondants achetés, on aura droit à une compensation totale. On ne sait pas encore sur quelle base les abattements de prix seront calculés, quelle sera leur importance, et pendant quelles périodes et pour quelles quantités ils seront consentis. Toutefois, il convient de douter à priori de l'intention de l'U.R.S.S. de fournir une compensation adéquate vérifiable. Elle peut, par ailleurs, attirer l'attention de ses partenaires du Comecon sur le fait qu'elle leur a fourni, pendant des années, des matières premières et de l'énergie à des prix préférentiels. - A ce que l'on dit, les livraisons effectuées par la R.D.A., lors de la construction d'usines dans les pays du Comecon, destinées à l'exportation de produits correspondants et qui doivent être importés ultérieurement par la R.D.A., sont en général traitées de participation de la R.D.A. aux projets d'investissement internationaux, bien qu'il s'agisse, sans équivoque, d'affaires normales de commerce extérieur. Entre autres, la R.D.A. fournit, dans ce cadre, des installations pour l'industrie chimique, des équipements de laminoirs, de mines et de transport, ainsi que de la robinetterie. En donnant suite à une demande de l'U.R.S.S., la R.D.A. a récemment ajouté à sa participation au pipe-line d'Orenbourg une usine de construction de maisons préfabriquées.

15. Mais, d'autre part, chaque affaire du commerce extérieur, raisonnable du point de vue économique, constitue, en effet, une participation à la division internationale du travail - à la "division du travail internationale socialiste", au sein du

AC/127-WP/560

- 6 -

Comecon. Ainsi, les possibilités d'une coopération, en principe avantageuse, sont également illimitées pour les pays du Comecon. Que la R.D.A. constate parfois une violation de ses intérêts, cela peut aussi avoir pour cause le zèle avec lequel elle applique les décisions du Comecon, et qui dépasse celui des autres partenaires.

16. Les investissements à l'étranger, la coopération dans les domaines économique, scientifique et technique ainsi qu'au sein d'organisations intergouvernementales (telles que la BANQUE INTERNATIONALE D'INVESTISSEMENT, le PARC EN COMMUN DES WAGONS A MARCHANDISES, l'INTERKHM, mais aussi dans l'ONU et ses agences) sont tout à fait naturels, à notre époque, pour les économies industrialisées, à haut niveau technique, telle que celle de la R.D.A. Dans le Comecon, des éléments d'ordre politique et structurel forment un obstacle à l'organisation et à l'emploi efficace des instruments de la division internationale du travail. Par conséquent, l'acquis communautaire au niveau des institutions est encore modeste et ne progressera que lentement. Mais, comme membre du Comecon - ceteris paribus - la R.D.A. est, en effet, en mesure de résoudre une grande partie de ses problèmes d'achat et de vente, et de consolider par la même, des fondements importants de son économie.

OTAN
1110 Bruxelles

EXEMPLES D'ACCORDS DE COOPERATION ET DE SPECIALISATION
ET D'AUTRES FORMES DE COOPERATION ECONOMIQUE INTERNA-
TIONALE ENTRE LA R.D.A. ET SES PARTENAIRES DU
COMECON, ET DES DIFFICULTES QUI SE MANIFESTENT
LORS DE CETTE COOPERATION

1. Les accords de la R.D.A. avec l'U.R.S.S., relatifs à la coopération et à la spécialisation dans les domaines de la production et de la recherche, concernant spécialement le secteur de la construction d'usines de produits chimiques et celui des technologies.

Citons, entre autres :

- la fabrication en série, en R.D.A., d'installations de traitement du pétrole. Jusqu'en 1980, l'U.R.S.S. désire importer de la R.D.A. 26 installations de traitement du pétrole et 100 installations pour la dessiccation du gaz naturel, au prix de 1 milliard de roubles;
- une installation de polymérisation éthylénique, "Polymir 50", destinée à la production de polyéthylène H.P., capacité annuelle de 50.000 tonnes. Cette installation, considérée comme exemple clé de cette coopération, a été conçue et construite en commun. En 1975, la première installation de ce type a commencé ses essais à Novopolotsk/U.R.S.S. Un modèle plus important, la "Polymir 60", est actuellement en train de se construire au combinat chimique de Leuna. D'autres exemples de la coopération sont les procédés développés en commun, tels que la "synthèse-Oxe", pour la fabrication de certains alcools, et le procédé "Parrex" pour la fabrication de paraffines. En cas de demandes, il est envisagé d'attribuer des licences de fabrication ou de porter des installations complètes sur la liste des produits à exporter;
- l'association économique internationale "Assofoto", fondée en 1973, et dont font partie l'association soviétique "SOYUKHINFOTO" et le combinat photochimique, "VEB FOTOCHEMISCHES KOMBINAT FILMFABRIK WOLFEN". Le siège de cette organisation est à Moscou; de là est dirigée la production de l'industrie photochimique des deux pays, regroupant 50.000 salariés. Les entreprises faisant partie de "l'Assofoto" produisent 90% de tous les produits photochimiques et des bandes magnétiques

ANNEXE au
AC/127-WP/560

- 2 -

fabriqués dans les pays socialistes. A côté des pays du Comecon, les produits de "l'Assofoto" sont surtout vendus en Afrique, en Asie et en Amérique du Sud;

- en septembre 1974, la "DOMOKHIM" a été fondée, également sous forme d'association économique internationale. Elle a pour but d'assurer l'approvisionnement de la population de l'U.R.S.S. et de la R.D.A. en produits de qualité de la chimie domestique, tels que les meubles sur base de polyuréthane, les matériaux cellulaires, les revêtements de sol, les produits à nettoyer et les aérosols. Les membres de cette organisation sont l'association soviétique "SOYUZBYTKHIM" et la "VVB Leichtchemie" de la R.D.A.

Les deux pays envisagent de se livrer, dans le cadre du plan quinquennal actuellement en cours, des produits de chimie domestique d'une valeur de 150 millions de roubles, dont 15 produits d'une valeur de 60 millions de roubles, fabriqués sur la base de la spécialisation et de la coopération. La R.D.A., producteur le plus important de polyuréthane, fournit surtout des produits à base de polyuréthane;

- un exemple frappant de la coopération entre la R.D.A et la Tchécoslovaquie constitue l'association en matière de produits éthyleniques instaurée entre l'usine de Böhlen du combinat pétrochimique "PETROLCHEMISCHES KOMBINAT SCHWEDT"/R.D.A. et le combinat pétrochimique de ZALUZI/Tchécoslovaquie.

Aux termes du contrat, la R.D.A. doit livrer à la Tchécoslovaquie, tous les ans jusqu'en 1980, 170.000 tonnes d'éthylène et 90.000 tonnes de propylène par un pipe-line de 137 km. En compensation, la Tchécoslovaquie doit fournir, chaque année, 40.000 tonnes de polyéthylène et environ 20.000 tonnes de polypropylène.

Toutefois, cette coopération laisse déjà à désirer, étant donné que les livraisons de la R.D.A. sont insuffisantes, tant du point de vue qualité que quantité. C'est pour cette raison que la Tchécoslovaquie envisage la construction d'une usine d'éthylène à Zaluzi, destinée à faire augmenter de 450.000 tonnes par an la capacité annuelle actuelle de 260.000 tonnes, et à rendre ainsi la Tchécoslovaquie, de nouveau, indépendante des livraisons en provenance de la R.D.A.

En 1974, la R.D.A. a fourni à la Tchécoslovaquie une installation de monoglycérides avec une capacité annuelle de 3.000 tonnes pour couvrir les besoins des deux pays. Le paiement doit se faire en monoglycérides. Mais, comme dans l'association en matière de produits éthyléniques, les résultats obtenus, jusqu'à présent, sont inférieurs aux objectifs prévus par l'accord.

En 1971, l'usine "VEB ORBITAPLAST" a été construite à Weissandt-Görlzau/R.D.A. Il s'agit d'un travail en commun avec la Tchécoslovaquie qui a préparé le projet;

- en ce qui concerne la chimie pharmaceutique, il y a des accords de spécialisation non seulement entre la R.D.A. et la Tchécoslovaquie, mais aussi avec d'autres pays du Comecon, tels que la Bulgarie, la Roumanie, la Hongrie et la Pologne, afin d'éviter, dans la mesure du possible, tout double emploi dans la production de produits pharmaceutiques.

Dans le cadre de la coopération entre la R.D.A. et la Pologne, une installation commune pour la production de protéines pour fourrage, d'une capacité annuelle de 60.000 tonnes, est en voie de construction au combinat "VEB PETROLCHEMISCHES KOMBINAT SCHWEDT", selon un procédé R.D.A./U.R.S.S. En juillet 1973, un accord de coopération a été conclu dans le domaine des produits chimiques domestiques, des tissus en matières plastiques, des caoutchoucs et des produits de préservation pour les plantes.

Depuis 1970, des accords de coopération dans le secteur des matières plastiques et des fibres artificielles et synthétiques sont en vigueur entre la R.D.A. et la Hongrie.

En ce qui concerne le domaine des produits chimiques, on peut constater, en résumé, que la R.D.A. se concentre, au sein du Comecon, sur la construction des installations de produits chimiques, la fabrication des matières plastiques et sur les technologies.

2. Dans les domaines de la construction d'installations, de la construction mécanique, des outillages et des véhicules, la R.D.A. a participé à certains accords de spécialisation, ayant déjà entraîné des conversions et des transferts dans la production. Notons également un certain nombre d'accords, et aussi des idées

ANNEXE au
AC/127-WP/560

- 4 -

jusqu'ici très peu développées qui, à ce qu'il paraît, n'ont pas encore été suivis d'action.

- En janvier 1975, la production de l'outillage pour mines à ciel ouvert a été déterminée pour l'ensemble de la zone du Comecon. Suivant cette décision, la R.D.A., l'U.R.S.S. et la Tchécoslovaquie seront presque les seuls pays à fabriquer ces machines. Le centre de la fabrication se trouvera en R.D.A.
- En 1972, la construction des wagons à marchandises a été répartie, selon un accord conclu lors d'une conférence du Comecon. Jusqu'à présent, aucune répartition n'a été faite en ce qui concerne la construction des voitures à voyageurs, la coordination des prescriptions de sécurité des différents pays faisant encore défaut. Dès à présent, les wagons à marchandises sont fabriqués par l'U.R.S.S., la Pologne et la R.D.A. La Hongrie et la Tchécoslovaquie sont autorisées à "l'assemblage", à condition de faire venir les pièces des pays mentionnés ci-dessus. En outre, la Pologne a été chargée de la recherche dans ce domaine, mais elle travaille étroitement avec les usines soviétiques de construction de wagons.
- Suite à un accord conclu en 1974, la R.D.A. s'est chargée de la fabrication de moissonneuses-batteuses. La Tchécoslovaquie a arrêté sa production, et elle aurait dû recevoir, en 1975, 600 machines en provenance de la R.D.A. Cependant, elle n'en a eu que 300, la R.D.A. ayant fait valoir ses propres besoins.

La spécialisation dans le domaine des tracteurs lourds a eu à peu près les mêmes résultats. Conformément à l'accord du Comecon, la Tchécoslovaquie n'a plus fabriqué de tracteurs lourds et aurait dû couvrir ses besoins par des importations en provenance de la R.D.A. Mais cette fois encore, les accords de livraison n'ont pas été tenus, la R.D.A. ayant invoqué les mêmes motifs que ceux cités ci-dessus. C'est pourquoi la Tchécoslovaquie envisage de reprendre la fabrication des tracteurs.
- Un accord du Comecon, conclu aux environs de 1974, règle la production de pompes et de compresseurs, qui doivent être fabriqués par l'U.R.S.S. et la R.D.A. En ce qui concerne la construction de pompes pour pipe-lines, il a été convenu que l'U.R.S.S. n'en fabrique que pour

- ses besoins nationaux, en raison de ses limites de capacité, et que la R.D.A. en fournit aux autres pays du Comecon. Les informations dont nous disposons indiquent toutefois que la Tchécoslovaquie continue à fabriquer des pompes et compresseurs, mais on ignore si la Tchécoslovaquie produit ces machines malgré l'accord de spécialisation ou avec l'approbation du Comecon.
- La R.D.A. aurait dû arrêter la construction de locomotives Diesel en 1970 déjà. Entretemps, un compromis a été trouvé qui inclut également la Roumanie. La division du travail prévoit que la R.D.A. se charge de la fabrication de locomotives Diesel au-dessous de 1500 KW (2.000 CV) et que l'U.R.S.S., avec la Roumanie, produit dorénavant les machines plus puissantes.
 - La construction des navires pour la navigation fluviale et la navigation maritime est assurée par l'U.R.S.S., la R.D.A., la Pologne, la Bulgarie et la Hongrie. Pendant le plan quinquennal en cours, la R.D.A. construira des navires-usines de pêche ("supertrawler"), des navires-"containers" et des cargos. A ce qu'il paraît, elle se tient fidèlement aux directives du Comecon. Une partie de sa production est aussi exportée vers les pays occidentaux.
 - Dans le domaine de la construction des grues, et en ce qui concerne le développement des grues télescopiques (grues automotrices) de 60 à 100 tonnes, on s'efforce de réaliser une coopération entre l'U.R.S.S., la Pologne et la R.D.A. Quant aux grues automotrices de la catégorie de charges de 6 à 7 tonnes, la Tchécoslovaquie a arrêté la production au profit de la R.D.A. Sur la base d'un accord mutuel, des grues de port sont fabriquées en Hongrie et en R.D.A.
 - Selon une division du travail décidée en 1974, les produits suivants doivent être livrés par la R.D.A. à l'U.R.S.S., entre 1976 et 1980 :
 - des grues pivotantes à chenilles (RDK 250)
 - des grues pivotantes à chenilles - DIER 160
 - des plaques vibrantes
 - des transporteurs à godets entre 150 et 375 KI (200 et 500 CV)
 - des tambours électriques à courroie de 2,2 à 4 KW
 - des installations d'homogénéisation d'un passage de 3.000 t./h.

ANNEXE au
AG/127-WE/560

- 6 -

- En ce qui concerne la construction des centrales nucléaires ou de leurs composantes, la R.D.A. n'a contribué, jusqu'à présent, qu'à des détecteurs isotopiques et des installations de siphonnage. Selon des informations récentes, la R.D.A. est dès à présent chargée de la fabrication d'équipements électriques pour centrales nucléaires; une usine destinée à cette fabrication est à présent en voie de construction. Toutefois, les composantes importantes des centrales nucléaires sont toujours fabriquées par l'U.R.S.S., la Pologne, la Tchécoslovaquie et la Roumanie.
- Les accords de 1972 et de 1975 ont obligé la R.D.A. d'arrêter la fabrication des tours à fileter et à charioter et de se spécialiser dans la production de machines-outils à contrôle numérique direct. Il n'est pas possible de vendre ces machines sur le marché occidental, étant donné que des machines-outils à contrôle numérique par ordinateur s'y sont imposées. La R.D.A. doit importer les tours qui sont à équiper des dispositifs de contrôle numérique direct, de la Pologne et de l'U.R.S.S., chargées de cette fabrication. Entre autres, ces deux derniers pays exportent aussi à l'Ouest des tours sans contrôle numérique.
- En vertu d'un accord multilatéral de spécialisation du Comecon, relatif à la fabrication de machines de matières plastiques, comprenant en tout 250 machines différentes, la R.D.A. s'est chargée de la fabrication de 75 machines.
- Conformément à une décision du Comecon, la fabrication de machines à boutonsnières a été arrêtée en R.D.A., dès 1974. Cette décision s'appliquait aussi au même secteur industriel de la Tchécoslovaquie. Ces machines auraient dû être fabriquées en Hongrie. - Toutefois, on s'est vite rendu compte que la Hongrie n'a pas été en mesure de couvrir les besoins du Comecon dans ce domaine. A présent, des firmes tchécoslovaques, qui n'avaient pas encore arrêté leur fabrication, comblent la brèche.
- Suite à une décision du Comecon, une firme bulgare aurait dû se charger de l'ensemble de la production des chariots élévateurs à fourche. Toutefois la qualité des chariots élévateurs fabriqués par cette firme a été si mauvaise qu'une firme de la R.D.A. a repris la fabrication pour satisfaire aux besoins nationaux.

- Jusqu'à présent, la division du travail prévue par le Comecon dans le domaine des véhicules utilitaires n'a pu être réalisée, puisque de nouveaux aspects ne cessent de surgir et que les pays intéressés ne sont apparemment pas prêts à renoncer à leurs fabrications nationales.

- La situation est semblable dans le domaine de la fabrication des voitures de tourisme - avec cette exception que, dans ce secteur, le nombre des plans conçus, discutés et de nouveau rejetés est encore plus élevé. Cette confusion tient, dans une large mesure, aux changements progressifs dans l'attitude fondamentale à propos de la motorisation privée et qui, à l'origine, a été nettement négative.

3. Dans le domaine des télécommunications, la R.D.A. a participé à un certain nombre d'accords du Comecon au sujet du développement et de la fabrication d'installations. Il en résulte - tout en considérant les intérêts particuliers de la R.D.A. - les "compétences" suivantes :

- les installations à fréquence porteuse et à capacité élevée de transmission sont développées et fabriquées par la R.D.A. et l'U.R.S.S.;
- les systèmes de faisceaux hertziens à capacité élevée sont fabriqués par la R.D.A. et par l'U.R.S.S., en collaboration avec la Hongrie;
- la R.D.A. a été, encore récemment, le fabricant exclusif des installations de retransmission. Mais la Pologne vient de mettre en place une fabrication moderne de ces installations à partir de licences provenant de la France;
- la fabrication des dispositifs électroniques pour navires aurait dû être concentrée en Pologne, au détriment de la R.D.A. Mais cette mesure n'a pas pris l'ampleur prévue, la Pologne n'étant pas en mesure de satisfaire, ni en qualité ni en quantité, aux demandes des partenaires du Comecon.
- la fabrication d'installations électroniques destinées à l'Armée populaire nationale ("Nationale Volksarmee - NVA") et à d'autres formations armées de la R.D.A. a été arrêtée dans ce pays;

ANNEXE au
AC/127-WF/560

- 8 -

- les tubes cathodiques pour la télévision en couleurs sont fabriqués en U.R.S.S. - en quantité insuffisante. Les difficultés permanentes ont incité la R.D.A. et la Pologne à jeter les bases d'une production moderne nationale en achetant le savoir-faire à l'Ouest.

Il est significatif pour l'ensemble du domaine des télécommunications que des accords conclus, en matière de spécialisation et de division du travail, ne sont plus respectés ultérieurement, d'un commun accord, et apparemment sans aucune formalité, lorsqu'il devient évident que les capacités nécessaires ne peuvent être créées avec la rapidité voulue. Il est vrai que cette approche pragmatique, sans pouvoir éviter certains goulets d'étranglement, a pu empêcher la naissance de dépendances marquées.

4. En ce qui concerne le domaine du traitement automatique des données, la R.D.A. joue un rôle prédominant dans le projet ESER ("ESER - Einheitliches System der elektronischen Rechen-technik" - Système uniforme de technique de calcul électronique). D'un commun accord avec les autres pays participants, elle a fabriqué, pendant quelques années, l'appareil le plus efficace (EC-1040; comparable à l'appareil IBM 360/50) de la série des ordinateurs-EC compatibles, ainsi que le système de mini-calculateurs KRS - 4200/42001 et le processeur R-4000.

Par contre, le calculateur "Robotron R-21", conçu par le combinat "VEB KOMBINAT ROBOTRON", n'a pas été inclus dans la série ESER. Après avoir été fabriqué pendant une seule année, la production a dû être arrêtée au profit du calculateur tchèque EC-1021, comparable au Robotron R-21. Au cours de l'année de production, environ 50 calculateurs ont été vendus. Pour être rentable, au moins 200 pièces auraient dû être vendues.

La R.D.A. a été l'un des premiers pays à développer une mémoire à disques magnétiques (EC-5055). Après de longues négociations, tous les travaux de recherche et la production de mémoires à disques ont été arrêtés en R.D.A. A ce qu'on dit, la R.D.A. a dû passer son savoir-faire à la Bulgarie, et contribuer ainsi au développement, voire à la consolidation de l'industrie électronique bulgare.